



VILLE DE PUTEAUX

LA MAIRIE DE PUTEAUX
DÉFEND VOTRE

**POUVOIR
D'ACHAT**



É D I T O



La défense du pouvoir d'achat des Putéoliens, des foyers et des familles est au cœur de mon action.

Protection du contribuable, gratuité de nombreux services, équipements, événements, tarifs préférentiels pour les habitants de Puteaux, offres pour les jeunes, les seniors, accès privilégié à la Culture, aux loisirs, aux sports, soutien aux plus démunis...

« L'aide de la Mairie en faveur du pouvoir d'achat des Putéoliens depuis 2014 est estimée à 218 millions d'euros »

Dans tous les secteurs qui relèvent de son champ de compétences, la Municipalité multiplie les initiatives pour offrir à ses administrés des aides concrètes dont le montant total, de 2014 à 2018, peut être estimé à **218 millions d'euros** pour les seuls secteurs de l'Enseignement, la Culture, le Sport et Jeunesse, les Interventions sociales et la Santé, la Famille et le Logement (investissements non compris).

Pour alléger la charge financière des familles monoparentales, la Ville poursuit son engagement en introduisant dès cet été une demi-part supplémentaire dans le calcul du quotient familial pour la tarification des activités périscolaires et extra-scolaires.

Je vous propose un rappel, non exhaustif, des dispositifs dont chacun, dans notre Ville, bénéficie ou peut bénéficier.

Cordialement
A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J.C.', written in a cursive style.

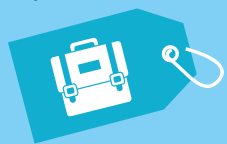
Joëlle Ceccaldi-Raynaud
Maire de Puteaux

LA MAIRIE DE PUTEAUX DÉFEND VOTRE

POUVOIR D'ACHAT



0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX :
LE CONTRIBUABLE PUTÉOLIEN PROTÉGÉ 5



LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE,
LA CLÉ DU SUCCÈS À PUTEAUX 6



JEUNES ET SENIORS :
SOUTIENS ET RÉDUCTIONS 8



SOCIAL : DES AIDES CONCRÈTES
POUR LES PLUS MODESTES ET LES CLASSES MOYENNES 12



ASSOCIATIONS, PARTICULIERS :
SOUTIENS ET SERVICES GRATUITS 13



UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE
À MOINDRE COÛT 14



MOBILITÉ
ET TRANSPORTS 16



STATIONNEMENT :
DES TARIFS TOUJOURS PLUS ATTRACTIFS 17



SPORT GRATUIT
OU À PRIX LÉGER 18



LA CULTURE
À TARIFS PRÉFÉRENTIELS 19



DES ÉVÉNEMENTS GRATUITS
TOUTE L'ANNÉE 22

0%
AUGMENTATION
D'IMPÔTS

0
DETTE

**AUCUN
EMPRUNT**

100%
DE TARIFS ATTRACTIFS

0% D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX : LE CONTRIBUABLE PUTÉOLIEN PROTÉGÉ

Grâce à une gestion communale à la fois rigoureuse et constructive menée depuis 2014, la Municipalité défend le contribuable et par là même son pouvoir d'achat.

Une stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement, une véritable optimisation des recettes non fiscales permettent en effet de financer les investissements structurants nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des Putéoliens et de **renforcer l'attractivité de la Ville sans avoir recours au levier fiscal.**

De plus, **la Ville n'est pas endettée alors que les investissements sont nombreux.**

Par ailleurs, dans un contexte de désengagement financier de l'État qui a fortement diminué ses dotations, **les taux d'imposition communaux demeurent inchangés depuis 10 ans.**

Enfin, des économies de fonctionnement ont permis de limiter la hausse des dépenses courantes.

Ainsi, les dépenses de fonctionnement ont diminué de 18,5% entre 2016 et 2018.

Le pouvoir d'achat du contribuable putéolien a donc été protégé.

Exemples d'économies réalisées depuis 2014

- Diminution du nombre de véhicules de service induisant une diminution significative des coûts de fonctionnement (carburant, entretien, assurance).
- Entre 2014 et 2018, les dépenses de fluides ont également diminué :

Carburant :	29 % d'économie
Électricité :	32 % d'économie
Eau :	40 % d'économie
Combustible :	74 % d'économie

- Internalisation de certaines prestations et renégociation des contrats générant une économie globale sur les services extérieurs de **15 millions €** sur la durée du mandat, tout en **optimisant la fréquence et la qualité des prestations.**



LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, LA CLÉ DU SUCCÈS À PUTEAUX



Parce que c'est sur les bancs de l'école que se construisent les destins des futurs citoyens, la Ville de Puteaux mène une *politique volontariste et innovante afin d'offrir à chaque élève les meilleures conditions de réussite.*

La distribution des fournitures scolaires à chaque rentrée des classes, participe notamment de cette volonté d'inscrire l'*égalité des chances* au cœur de l'école républicaine. **4.500 cartables remplis de fournitures scolaires, arrêtées en concertation avec le corps enseignant, sont distribués aux élèves de maternelle, et élémentaire.**

Cette action représente une économie pour les familles comprise entre 60 et 80 euros par enfant.

Au cœur de l'action éducative, figure aussi l'*apprentissage de l'anglais* dans chaque école. Des *éveils linguistiques* sont dispensés dès la crèche, et des cours sont encadrés par des *locuteurs natifs*, en partenariat avec l'Inspection de l'Éducation nationale, en classes maternelles et élémentaires. Près de *2000 heures d'anglais* sont **financées par la Ville chaque année.**

De plus les médiathèques proposent gratuitement l'*«Heure du Conte» en anglais. Un partenariat avec New-York* pris en charge par la Ville et plébiscité par les enfants, depuis 3 ans.

Le saviez-vous ? Les enseignants de maternelle sont accompagnés d'un ATSEM dans chaque classe, soit 66 ATSEM pour 66 classes.

L'épanouissement des élèves ne se limitant pas aux matières fondamentales, des *leçons de natation pour tous les niveaux* sont dispensées de la moyenne section de maternelle au CM2, afin de développer le goût et la culture du sport. **3400 séances de sport sont financées par la Ville chaque année.**

L'égalité des chances passe aussi par l'accompagnement à la scolarité. C'est pourquoi la Ville met à disposition des Putéoliens *un soutien scolaire gratuit et individualisé, du CP à la Terminale.*



toutapprendre.com

L'aide aux devoirs est également un dispositif proposé par le service Enfance Jeunesse aux collégiens de Puteaux moyennant une inscription de 150 € par an.

Des intervenants diplômés en musique prodiguent des **enseignements musicaux gratuits** également sur le temps scolaire et une bibliothécaire est présente dans chaque école élémentaire pour éveiller la curiosité et la culture des enfants.

SCOLARITÉ :

Les actions menées par la Ville représente un investissement de près de **20 millions €/an** en moyenne.



• Pause méridienne : des repas « faits maison » et à petits prix

Les objectifs éducatifs de la pause méridienne sont de proposer aux enfants un repas de qualité, en quantité adaptée à leurs besoins dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité, de favoriser l'accompagnement éducatif des enfants par l'apprentissage de l'autonomie, de la socialisation, de la découverte du goût et de l'équilibre alimentaire et d'organiser un temps de restauration pour en faire de véritables moments de détente et de convivialité. **250 agents interviennent de 11h30 à 13h30 auprès des 3700 élèves demi-pensionnaires.**

La commune s'attache depuis toujours à délivrer à ses jeunes convives des *produits frais* et de qualité pour des *menus équilibrés fabriqués* sur chaque site avec **40% de produits d'origine biologique.**

Les tarifs sont compris entre 1,40 € et 5,36 € quand le coût du repas est évalué à 9,20 €.

Avec plus de **716 550 repas fabriqués et servis** (goûters compris) en restauration scolaire en 2018, **l'économie pour les familles représente près de 6,3 millions d'euros que la Ville prend en charge..**



Les tables de tri et le dispositif «Faim de Loup, Appétit de moineau» dans les restaurants scolaires permettent de lutter contre le gaspillage alimentaire.



Les enfants se régalent chaque jour de produits frais et/ou Bio

• La Caisse des écoles : des prestations gratuites pour les élèves

La Caisse des écoles est un établissement public de la Ville de Puteaux qui contribue au rayonnement de l'école primaire. Elle a vocation à prendre en charge *l'achat du matériel pédagogique* nécessaire au bon fonctionnement de tous les établissements scolaires de la commune. Sans être confondue avec la coopérative scolaire, la Caisse des écoles est destinée à proposer des *actions à caractère éducatif et culturel en faveur des enfants* relevant de l'enseignement du premier degré. À ce titre, elle met en œuvre des dispositifs de réussite éducative. La Caisse des écoles peut également faire bénéficier à tout enfant des mesures à caractère social (aide au financement d'une activité...).

Chaque année, la Caisse des écoles de Puteaux assure, au bénéfice des élèves des écoles maternelles et élémentaires de la Ville, les actions suivantes, pour un budget global de 650 000 € :

- La distribution *gratuite* de cartables, fournitures et manuels scolaires
- L'acquisition de livres, romans et BD pour les bibliothèques des écoles
- L'acquisition de matériel pour les ateliers (poterie, arts plastiques, magie, musique...)
- L'acquisition de jeux et jouets pour toutes les garderies des maternelles
- L'acquisition de matériel de sport et de motricité
- La distribution *gratuite* des livres de Noël
- La distribution *gratuite* des jouets de Noël
- La distribution *gratuite* des livres de vacances



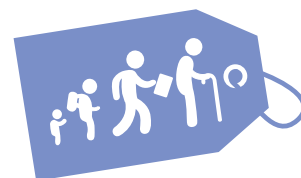
La distribution des cartables, fournitures et manuels scolaires



Défilé du carnaval des accueils de loisirs dans les rues de Puteaux

JEUNES ET SENIORS : SOUTIENS ET RÉDUCTIONS

De nombreuses mesures municipales défendent le pouvoir d'achat des jeunes comme des seniors et leur permettent d'accéder à une grande variété de prestations à tarifs privilégiés.



- Des activités pour les enfants et les adolescents

LES ACCUEILS DE LOISIRS

Des *loisirs éducatifs* sont proposés aux enfants de 3 à 11 ans sur les temps périscolaires (accueils du matin, du soir et mercredis) et extra-scolaires, (lors de chaque période de vacances). Ces temps de loisirs éducatifs sont inscrits dans le cadre d'un *projet éducatif* de territoire et doivent favoriser le plein épanouissement des enfants par la découverte d'*activités diversifiées et innovantes*. La participation des familles est calculée sur **la base du taux d'effort** :

- pour la journée **entre 2,94 € et 10,90 € par enfant, repas et goûter inclus**
- pour la demi-journée, **entre 1,68 € et 6,27 € par enfant déjeuner inclus.**

La Ville prend en charge **88% à 97%** du coût réel d'une journée en accueil de loisirs

NOUVEAU : Au plus proche des réalités de ses administrés et plus particulièrement des familles monoparentales, la Ville améliore sa politique tarifaire dès cet été en introduisant une demi-part supplémentaire dans le calcul du quotient familial pour la tarification des activités périscolaires et extra-scolaires. Un gain pour les familles de 174 € à 442 € par enfant et par an (sur la base d'une fréquentation de l'ensemble des activités : accueil du matin, pause méridienne, étude surveillée, accueil du soir élémentaire, accueil du mercredi à la journée et 40 jours d'accueil de loisirs pendant les vacances).

LES ANIMATIONS JEUNESSE

Les *animations jeunes* sont dédiées à tous les jeunes putéoliens scolarisés au collège. Ces jeunes sont accueillis sur la structure Auguste Blanche lors de chaque période de vacances scolaires.

Le secteur Jeunesse y propose des *activités*, des *sorties* et des *animations* à caractère sportif, manuel, scientifique, culturel ou encore musical. Selon la période de vacances, l'équipe d'animation propose également *des initiations et des stages* à la robotique, l'informatique, la vidéo, la cuisine. **La Ville prend en charge en moyenne 50% du coût de ces activités** (hors frais fixes).



Cours d'équitation à Poëmeur

LES SÉJOURS

Des tarifs préférentiels sont proposés aux familles putéoliennes pour leur permettre d'inscrire leurs enfants aux *séjours proposés par la ville*. Il existe deux types de séjours : le *centre de vacances et de loisirs de la Ville* situé à Plœmeur et des *séjours organisés* par des prestataires. Depuis 2014, les enfants ont découvert l'Afrique du Sud, l'Inde, Malte, les États-Unis ou encore le Vietnam. **Les familles participent à hauteur de 40% à 50% du coût réel du séjour. La différence est prise en charge par la Ville.**

Bureau Information Jeunesse : des dispositifs financés par la Ville au profit des jeunes putéoliens

Le BIJ est un équipement municipal dédié à l'accueil des jeunes Putéoliens de 13 à 30 ans. Il s'appuie sur un vaste réseau et a pour principales missions d'*informer* et d'*accompagner* les jeunes dans leurs initiatives et *financer* certains projets. À ce titre, le BIJ propose **quatre dispositifs qui œuvrent en faveur du pouvoir d'achat des jeunes et des familles** :

LA BOURSE DE L'AVENTURE

À destination des 17/30 ans, ce dispositif s'applique aux projets à caractère humanitaire, sportif, culturel, scientifique, multimédia, intergénérationnel, citoyen et de développement durable. **Le montant de la Bourse varie entre 500 et 800 €. Depuis 2014, une enveloppe budgétaire de 117 397 € a été attribuée à 181 bénéficiaires.**

L'AIDE AU DÉPART AUTONOME DES JEUNES

À destination des 16/25 ans, ce dispositif s'applique à des projets de vacances en autonomie en France et en Europe pour une durée minimale de 4 jours (sans limite de durée). **Le montant de l'aide est de 200 € par participant putéolien. Depuis 2014, une enveloppe de 23 200 € a été attribuée à 116 bénéficiaires.**

L'AIDE AU PROJET D'INSERTION DES JEUNES

À destination des 16/29 ans, ce dispositif s'applique à des projets de formation à but qualifiant ou diplômant. **Le montant de l'aide est comprise entre 150 et 500 €. Depuis 2014, une enveloppe de 13 050 € a été attribuée à 50 bénéficiaires.**

LA BOURSE D'ÉTUDE ET D'ÉCHANGES À L'ÉTRANGER (B3E)

À destination des 17/30 ans, ce dispositif s'applique à des projets de mobilité internationale dans le cadre d'études, d'échanges universitaires/académiques, stages ou immersions linguistiques. **Le montant de l'aide est compris entre 400 et 900 €. Depuis 2014, une enveloppe de 41 130 € a été attribuée à 71 bénéficiaires.**



Solal Dobrinsky, 21 ans, au Brésil (étudiant en 3^e année de médecine à la faculté de Saint-Quentin-en-Yvelines)

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

À destination des 15/18 ans, et institué en 2017, ce dispositif forme et gratifie des jeunes putéoliens engagés à réaliser des menus travaux encadrés au sein des services municipaux.

Une enveloppe de 10 900 € est attribuée à ce dispositif.

« J'ai choisi de participer au dispositif « Argent de poche » car c'est un moyen agréable de s'occuper pendant l'été pour ne pas rester chez soi à ne rien faire et pour découvrir le fonctionnement des services de la mairie. C'est ma première expérience professionnelle. »



Axel, 16 ans, volontaire au Centre technique municipal (CTM)

- Des dispositifs solidaires pour les jeunes proposés par le CCAS de Puteaux

L'AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Ce dispositif offre aux jeunes diplômés du Baccalauréat, du CAP ou BEP **une contribution à hauteur de 610 € versée directement à l'auto-école.**

Les conditions d'attribution sont les suivantes :

- Résider à Puteaux jusqu'au passage de l'examen du permis de conduire,
- Avoir obtenu son diplôme avec une note minimale de 12/20.

LA BOURSE COMMUNALE POUR LES ÉTUDIANTS

Ce dispositif vise à apporter une *aide financière aux étudiants* afin de leur permettre de poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le montant maximal annuel de la bourse s'élève à 1 540 € sous conditions.

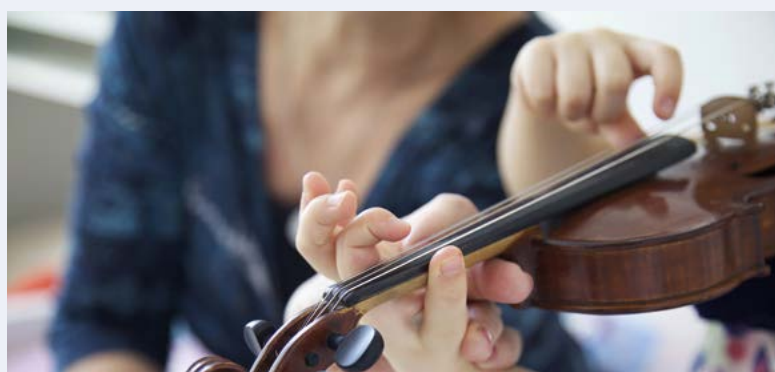
L'AIDE AUX VOYAGES PÉDAGOGIQUES

Ce dispositif permet d'accorder une *participation financière* aux familles puteoliennes dont les enfants partent en *voyage pédagogique*, organisé par un établissement de l'enseignement secondaire de la ville.

Si le coût individuel du séjour est inférieur à 152 €, l'aide versée est égale à 50% du prix du séjour payé par la famille. Si le coût du séjour est supérieur à 152 €, l'aide est de 76 €, + 10% de la différence entre le prix du séjour et 152 €.

LA CARTE PUTEAUX JEUNES

Elle offre une aide de **46 € par an et par enfant, pour toute inscription à des activités sportives ou culturelles** et facilite également *l'acquisition de matériel et d'équipement.*



- Le lien social, la lutte contre l'isolement et l'offre de loisirs pour l'Âge d'Or

La *carte Puteaux-Senior* permet l'accès aux manifestations organisées par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) dans le cadre de la lutte contre l'isolement.

Le coût de l'adhésion est de 10€/an. Il est gratuit pour les personnes handicapées.

Ouvert toute l'année, le *Club 102* accueille les Putéoliens retraités de plus de 55 ans. Les activités du Club 102 **sont accessibles sur adhésion forfaitaire de 35€ ou 17€ pour les titulaires du minimum vieillesse.**

Les lotos et conférences organisés hebdomadairement sont gratuits.

Pour les férus de découvertes, pour les gourmands et les fins gourmets, les curieux et les amateurs du 7^e art, le *Club 102* offre aussi des moments d'animation de qualité à tarifs très doux : ainsi, **la séance de cinéma, le « Tour en bus » et le thé dansant sont à 1€, les ateliers gourmands à 2€.**

Les « Grands Voyages » du Club 102 sont financés par le CCAS à hauteur de 30 %.

- La Maison de Famille Wallace



Située en centre-ville, à proximité de la gare et des commodités, la *Maison de Famille Richard Wallace* est une résidence autonome composée de **36 logements**, qui accueille des personnes

âgées de 60 ans et plus, seules ou en couple, aptes médicalement à la vie en collectivité et capables d'accomplir seules les actes de la vie quotidienne. Indépendant, le résident dispose d'un appartement individuel avec une salle d'eau et un espace cuisine, relié aux urgences par un système de téléalarme. Le personnel encadrant propose des activités, ateliers et sorties favorisant le maintien d'un bon niveau d'autonomie. **Le coût moyen forfaitaire est de 500€ par mois (charges et services associés compris : activités, ménage, blanchisserie...)**



Le «Grand Voyage» du Club 102 à Florence



Thé dansant



Le CCAS, 102 bis rue de la République

SOCIAL : DES AIDES CONCRÈTES POUR LES PLUS MODESTES ET LES CLASSES MOYENNES

Pour défendre le pouvoir d'achat des familles les plus modestes comme des classes moyennes, la Mairie de Puteaux fait de l'action sociale une priorité et trouve des solutions innovantes.



• Les soutiens proposés par le Centre Communal d'Action Sociale de Puteaux

En 2018, une subvention communale d'investissement de **3,5 millions d'euros** et une subvention de fonctionnement de **4,9 millions d'euros** ont été allouées par la Mairie de Puteaux à son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de *venir en aide aux plus démunis* et accompagner les seniors putéoliens, notamment via des actions emblématiques telles que :

- le *versement d'allocations* dites compensatrices pour les seniors et les personnes handicapées
- des *aides énergétiques* pour les personnes fragilisées. **En 2018, 174 foyers ont bénéficié d'une aide annuelle de 210 €**
- une *politique tarifaire attractive* :
 - repas et portage pour **6,50 €**, soit 42% du coût réel comprenant déjeuner et une collation
 - téléassistance **gratuite pour les plus de 80 ans**



Repas et portage à domicile

- l'*allègement du budget alimentaire* grâce à l'épicerie sociale «Le Grenier des 4 Saisons». En 2018, **311 bénéficiaires, 4 350 kg de fruits et légumes et 26 800 articles alimentaires vendus à 10 % de leur valeur réelle maximum (1 kilo de pâtes à 9 centimes, etc.)**
- l'opération *chèque solidarité Noël* à destination des enfants dont l'un des parents est demandeur d'emploi. En 2018, 114 enfants ont bénéficié **d'un chèque de 40 €**
- la *prise en charge partielle de frais de santé* (dentaire, optique, dépassement forfait hospitalier ...) après enquête sociale
- une *garantie obsèques* à des tarifs négociés, **réduits de moitié** par rapport au prix public, peut être proposée aux personnes ayant de très faibles ressources
- une *mutuelle communale «Ma commune, ma santé»* pallie les inégalités sociales de santé des personnes qui, par manque de moyens, font l'économie d'une mutuelle par :
 - un contrat à **tarifs négociés, de 30 à 70 %** inférieurs aux contrats individuels des mutuelles classiques
 - une adhésion sans questionnaire de santé ni limite d'âge.

ASSOCIATIONS, PARTICULIERS: SOUTIENS ET SERVICES GRATUITS

Les services publics offerts par la Mairie de Puteaux apportent un soutien conséquent au tissu associatif comme aux particuliers. Des aides et/ou prestations qui leur permettent de réaliser des économies substantielles tout au long de l'année.



• Le tissu associatif subventionné pour les Putéoliens

La Mairie de Puteaux apporte un *soutien financier encadré aux associations*, ce qui permet à ces dernières d'offrir aux Putéoliens des prestations, activités et animations à titre gratuit ou à tarif réduit.

En 2018, la commune a ainsi versé un montant global de subventions en numéraire de 1,4 millions d'euros à 86 associations.

Ces associations et organismes d'intérêt général subventionnés par la Mairie et œuvrant dans des domaines variés (culture, sport, jeunesse, développement durable, solidarité, famille) participent autant à la *construction du lien social* et au *renforcement de la solidarité* qu'à *l'épanouissement individuel*.

• Des prestations gratuites pour les Putéoliens

Des conseils juridiques gratuits sont délivrés par la Maison du Droit et de la Famille.



La Maison du Droit et de la Famille organise de **nombreuses permanences thématiques gratuites** animées par **28 intervenants** (notaires, avocats, juristes, médiateurs, conciliateurs de justice...) ou des agences spécialisées (ADIL pour le logement...).

5836 administrés ont été reçus en 2018.

La Maison du Droit propose un **service d'écrivain public gratuit** et d'aide à la **déclaration de revenus**.

Elle organise également des **permanences gratuites** avec la **Chambre Régionale d'Endettement de Surendettement Social (CRESUS)** pour aider les usagers rencontrant des difficultés.

Fête des Sports et de la Vie associative



UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE À MOINDRE COÛT

Rénover le cadre de vie des habitants, améliorer leur habitat et les accompagner financièrement, manger mieux et moins cher grâce au développement des jardins familiaux : la Municipalité œuvre activement pour améliorer le quotidien des Putéoliens.



• Une politique ambitieuse de construction et rénovation de logements sociaux

Puteaux compte un parc de **6298 logements** sociaux, ce qui représente **28,3% des résidences principales** (objectif supérieur à la loi SRU).

La Ville a soutenu l'Office de l'Habitat de Puteaux à hauteur de **1 millions d'euros**, permettant d'engager un programme performant de restructurations du parc social.



Des réhabilitations éco-performantes et éco-responsables

Depuis 2014, l'Office de l'Habitat de Puteaux a réalisé d'importants travaux de rénovation :

- **Double vitrage systématique** étendu à l'ensemble du parc
- Mise en conformité des installations électriques,
- Étanchéité et d'isolation thermique des façades, toitures et des planchers bas
- **Calorifugeage des réseaux de chauffage** au profit d'autres installations moins énergivores

- Réfection des éclairages au profit d'**ampoules LED**, également **distribuées gracieusement** aux habitants.

L'amélioration des performances énergétiques des bâtiments permettra de réduire substantiellement les charges locatives et augmenter le reste à vivre des locataires, tout en contribuant au respect de l'environnement.

D'autres avancées ont également permis à **100% des locataires** de bénéficier d'un **raccordement à la fibre** depuis 2015, une première dans le département.

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et grâce à l'action du Président de l'Office de l'Habitat de Puteaux, **3686 logements (soit 71% du parc) ont été définitivement exonérés du Supplément de Loyer de Solidarité**, confortant ainsi le maintien d'une importante mixité sociale.

Des actions culturelles pour renforcer le lien social

L'OHP entreprend chaque année des **actions culturelles** à l'attention de ses locataires. Elles se traduisent notamment par l'organisation de la **Fête des voisins** au sein de chaque résidence. À cet effet, les locataires sont invités à venir partager un moment de convivialité autour de barbecues géants, de gâteaux, et d'animations (jonglerie, magie, musiciens...) offerts à cette occasion. L'OHP prête également du matériel (tables, chaises, barnum, barbecue...) facilitant l'organisation de soirées thématiques (anniversaires...).

L'OHP propose également un **soutien scolaire individualisé** gratuit par l'intermédiaire de la plateforme partenaire : **Academia®**.

Les ateliers d'artiste et les commerces de proximité en pied de résidences participent de cette mixité fonctionnelle chère aux habitants et contribuent au renforcement du lien entre les résidents.

- Des aides pour améliorer énergiquement son habitat (OPAH)

L'OPAH portée par la Ville depuis 2014 a permis de venir en soutien à de nombreux Putéoliens dont les logements devenaient énergivores.

La Municipalité a investi plus de 3,2 millions d'euros pour accompagner financièrement les habitants dans l'isolation de leurs résidences principales. 1921 logements ont été réhabilités.

L'OPAH

Le périmètre de cette opération est délimité par les rues de la République, Paul Lafarge, Jean Jaurès, Léon Blum, quai de Dion Bouton, de l'Abbé Guibert et Rousselle. Deux îlots sont rajoutés à ce périmètre, le premier limité par le boulevard Richard Wallace, la rue Victor Hugo, la rue Charles Chenu et la rue de la République ; le second rue Cartault, rue Fernand Pelloutier. Il comporte 178 immeubles et 3 525 logements.

Pour la Ville de Puteaux, l'objectif de l'OPAH était l'amélioration de 1 354 logements. En octobre 2018, l'objectif a été largement dépassé, à hauteur de 142 % : 1 921 logements ont été financés par la Ville de Puteaux.

Le montant total des subventions accordées est de 5 702 502 € décomposé comme suit:

- 3 284 464 € pour la Ville de Puteaux
- 2 136 493 € pour l'ANAH
- 199 912 € pour le Conseil Départemental
- 45 306 € pour le Conseil Régional
- 36 327 € pour la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse

Le montant des travaux réalisés quant à lui (à la suite des aides attribuées dans le cadre de l'OPAH) est de **15 335 989€ TTC.**

- Des jardins familiaux : îlots de verdure pour manger mieux et moins cher

L'attrait pour les **jardins familiaux** urbains ne fléchit pas. L'objectif : valoriser des terrains délaissés ou en friche en des espaces utiles, agréables, vivants et conviviaux en plein cœur de la commune.

Entraide et solidarité : les jardins familiaux sont des parcelles de terrain mises à la disposition des habitants et associations par la Municipalité. Ils permettent à de nombreuses personnes de *profiter de leur production maraîchère et donc de produits de qualité pour un prix de revient minimal et un plaisir maximal* dans une démarche de cohésion sociale, économique et environnementale.

Les familles doivent cultiver ces jardins avec des **engrais naturels et non polluants**. Seules les cultures potagères sont autorisées, sur des parcelles allant de 20 à 25 m² environ, comprenant cabanon de rangement et bouche d'arrosage.

Le montant de l'indemnité d'occupation annuelle est fixé à 2,5 € le m², à laquelle s'ajoutent les frais de consommation d'eau. Actuellement disséminés à travers la ville, **6 espaces sur des terrains allant de 400 à 1 500 m² regroupent 83 parcelles.**





Le Buséolien

MOBILITÉ ET TRANSPORTS



- Des transports gratuits pour une mobilité facilitée

• Les Putéoliens peuvent emprunter **gratuitement les deux lignes du réseau Buséolien**, service unique institué en 1999 par la Municipalité (en plus des offres RATP). Une mesure dont le coût est estimé à **1,3 million d'euros** par an pour la Ville. L'application *Zen Bus* permet de les géolocaliser.

• Les personnes de plus de 65 ans non imposables profitent également d'un **accès gratuit** aux transports grâce à l'action conjointe de la Région, du Département et de la Ville (dispositifs Pass Navigo et Améthyste).

• Les personnes dépendantes enfin ont la possibilité de se rendre chez leurs médecins ou de réaliser leurs courses grâce au service de **transport gratuit Mobicar**.



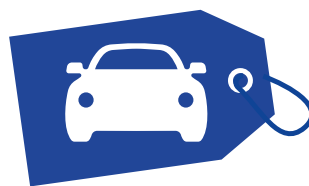
- Des aides à la mobilité des usagers

La Mairie de Puteaux a accordé une **subvention de 25% dans une limite de 300€** pour l'achat d'un vélo à assistance électrique.



Vélo à assistance électrique

STATIONNEMENT : DES TARIFS TOUJOURS PLUS ATTRACTIFS



Pour permettre aux automobilistes de stationner aux meilleurs coûts afin non seulement de leur faciliter la vie mais aussi de renforcer l'attractivité commerciale de la commune, la Municipalité redouble d'initiatives au profit de ses habitants :

Après inscription valable 1 an, les tarifs de stationnement sur voirie pour les Putéoliens sont parmi les plus bas du Département.

- 0,50 € par jour du lundi au samedi (gratuit le dimanche)
- 3 € par semaine

GRATUIT
UNE HEURE

DANS TOUS
LES PARKINGS
MUNICIPAUX

GRATUIT
POUR LES FEMMES
ENCEINTES
SUR EMPLACEMENT RÉSERVÉ

GRATUIT-3H
PARKINGS MUNICIPAUX
EN PÉRIODE DE
FÊTES

GRATUIT
TOUT LE MOIS
D'AÔÛT

PARKING
DE L'HÔTEL DE VILLE
GRATUIT-2H30
POUR L'ACHAT D'UN TICKET
AU CINÉMA LE CENTRAL

GRATUIT-1H
POUR LES COMMERÇANTS
TITULAIRES DE LA CARTE
SUR LES PLACES DE LIVRAISON
ENTRE 9H ET 11H

sous réserve d'apposition du disque de
stationnement
et de la carte de commerçant

GRATUIT
SUR VOIRIE
POUR LES PERSONNES INVALIDES
TITULAIRES D'UNE CARTE DE
STATIONNEMENT POUR PERSONNES
HANDICAPÉES

GRATUIT 10'
SUR LES DÉPOSE-MINUTES
AVEC PRÉSENTATION
D'UN DISQUE DE
STATIONNEMENT

GRATUIT
POUR LES PROFESSIONNELS
DE SANTÉ TITULAIRES D'UN
CADUCÉE

LE STATIONNEMENT EN CHIFFRES

4 558
PLACES



26
PARKINGS



53
PLACES
RÉSERVÉES AUX
PERSONNES À
MOBILITÉ RÉDUITE



SPORT GRATUIT OU À PRIX LÉGER

À Puteaux, la Municipalité met tout en œuvre pour que chacun puisse avoir un accès libre ou à petit prix à la pratique sportive :



• Des équipements et entraînements sportifs gratuits...

Les opérations d'embellissement et de rénovation des différents quartiers de la Ville, des berges de Seine et de l'Île de Puteaux, engagées et concrétisées par la Municipalité, offrent aux Putéoliens un accès libre à un *terrain de pétanque*, un *skate Park* (sous surveillance d'un éducateur sportif), un *terrain de basket* à la Rose de Cherbourg, un *parcours de santé* au Parc Lebaudy, sans oublier les *appareils de remise en forme* extérieurs multigénérationnels en accès libre également.

...ou à tarif avantageux

Envie d'une petite brasse ?

La piscine de l'Île propose une entrée adulte qui ouvre droit au *bassin extérieur de dimension olympique* (50m) chauffé en toute saison (à 28°) grâce à une pompe à chaleur par géothermie et à une couverture thermique, au *bassin intérieur* (25m), ainsi qu'aux *nouveaux thermes* comprenant deux *jacuzzis*, un *hammam*, un *sauna*, un *puits norvégien*, une *douche tropicale*, et un *espace de luminothérapie*.

Ainsi, l'accès à la piscine s'élève à 5,50€ de septembre à juin (en été : 6€) tandis que l'accès à la piscine et à l'espace détente s'élève à 11€ (en été : 13€). **Un tarif réduit unique de 5€** est proposé jusqu'à 13h et après 18h. L'abonnement d'un montant de 297€ offre un **accès illimité** à la structure.

Vous jouez au tennis ?

L'abonnement annuel s'élève à 326 € pour les adultes et 186 € pour les enfants putéoliens.

L'adhésion ouvre droit à un accès illimité aux 16 courts couverts ou extérieurs et éclairés (3 *green*, 3 terre battue, 2 terre battue américaine, 8 *quick*) 7 jours sur 7, jusqu'à 22 heures.

Pour les couples, **l'abonnement annuel s'élève à 458€.**

L'inscription à l'*école de tennis* offre 1 heure de cours collectif par semaine encadré par un éducateur diplômé et s'élève à **200 € par an pour les résidents.**

Sans oublier la possibilité de réserver son court sur Puteaux Mobile.

• Des activités sportives municipales

Les *écoles municipales de sport enfants* proposent une inscription à **150 € par an pour les enfants putéoliens.**

Des *stages multisports* sont organisés aux vacances d'hiver, de printemps, d'été et de la Toussaint, à **10€ la journée** pour les résidents **contre 16€** pour les non Putéoliens, soit **38% moins cher.**

Les *cours de fitness* à la carte sont entre **17 et 26% moins cher pour les Putéoliens** en fonction du nombre de cours achetés.

L'accès aux *salles de musculation et de cardio-training* est entre **33 et 50% moins cher pour les Putéoliens** suivant le nombre d'heures achetées.

La Piscine de l'Île



Le saviez-vous ?

La Ville prend en charge **70%** du coût réel d'une entrée à la piscine

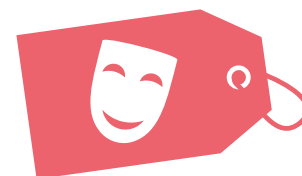




Concert de l'Industrielle

LA CULTURE À TARIFS PRÉFÉRENTIELS

Les amateurs de loisirs culturels ont l'embaras du choix à prix très doux. Une offre riche et diversifiée pour tous les publics.



- « Puteaux Pass » pour un accès totalement gratuit

À Puteaux, tout est fait pour favoriser **l'accès gratuit à la culture** : de grands événements et expositions de qualité et tout public jalonnent l'année : *Route 66, Ma Petite Expo, Harcourt, les As de l'aviation...* ont enregistré une affluence record.



La carte «Puteaux Pass» offre des accès privilégiés aux manifestations «hors les murs», à l'image des *Kiosques en Scène* organisés durant la période estivale sur l'Île de Puteaux et l'Esplanade de l'Hôtel de Ville. Ces rencontres musicales permettent aux habitants de pénétrer dans l'univers des artistes «*Made in Puteaux*» ou de découvrir en avant-première des artistes en devenir.

Dans le même esprit, «Puteaux Pass» sert de coupe file aux *Concerts du dimanche*. **Ces rendez-vous gratuits** font la part belle à la musique classique ou aux musiques du monde et offrent un échange avec les artistes autour d'un café-croissant.

- Des spectacles accessibles à toute la famille

À noter que même sans le Puteaux Pass, **les tarifs de la programmation culturelle** de la Mairie de Puteaux sous l'appellation «*La Saison*» **sont parmi les plus bas de la région** ; ils permettent ainsi l'accès à des spectacles culturels de qualité pour tous, dans tous les lieux culturels de la Ville : *Théâtre de Puteaux, Palais de la Culture, Conservatoire Jean-Baptiste Lully*. **Des tarifs réduits sont accordés aux abonnés, enfants de moins de 12 ans et aux jeunes de moins de 26 ans.**



L'abonnement gratuit permet de bénéficier de 4 spectacles à tarifs préférentiels (de 20 à 40 % de réduction). Un abonnement «Jeune» (12-25 ans) est également proposé. En cas d'imprévu : il est possible d'échanger gratuitement son billet pour un autre spectacle de *la Saison*.

Avec *Puteaux Spectacles*, les Putéoliens peuvent acheter des places de spectacle produits dans les grandes salles parisiennes. Ces places 1^{re} catégorie sont proposées avec **30% de réduction sur le prix public**. **De plus, un service de navette est proposé pour 5€ l'aller-retour** pour profiter pleinement de sa soirée.

Enfin, à travers le **parcours 100 % Éducation artistique** initié par la Mairie dont bénéficient les élèves de la commune de la maternelle jusqu'au supérieur, les enfants et adolescents putéoliens ont un accès privilégié à la culture pendant leur scolarité, à l'image des *Classes CHAM et CHAD*.



Le Palais de la Médiathèque



- Médiathèques, musées, archives : les Putéoliens ne paient pas

L'inscription aux trois médiathèques municipales est gratuite. Ces infrastructures offrent un fonds de plus de **200 000** documents (livres, CD, DVD ainsi que des nouveautés sur liseuses) et proposent près de **700** rencontres, expositions, spectacles, ateliers participatifs et **300** rendez-vous ludo-éducatifs pour les enfants.

Toujours gratuitement, chaque abonné a accès au portail de cours en ligne «*Tout apprendre*» pour réviser ses examens et apprendre des langues en particulier, ainsi qu'à un bouquet très complet de *presse en ligne*.

Dans les *quatre musées* de Puteaux, les habitants peuvent bénéficier de visites guidées gratuites sur rendez-vous.

Avec la collection de l'*Artothèque* de Puteaux, les habitants ont la possibilité d'emprunter gratuitement une œuvre d'art du fonds municipal.

• Palais de la Culture

Les «*Ateliers des métiers*», ouverts aux profanes comme aux initiés, affichent des tarifs préférentiels*:

- Informatique :
150 € pour un Putéolien pour 70 heures de cours par an
- Anglais :
150 € pour un enfant putéolien pour 35 heures de cours par an
- Dessin – peinture :
200 € pour un Putéolien pour 105 heures de cours par an
- Art floral :
250€ pour un Putéolien pour 70 heures de cours par an (matériel compris)

*Calculés sur une base de 35 semaines de cours par an hors vacances scolaires.

Atelier Art Floral au Palais de la Culture

- Au Conservatoire JB Lully, les cotisations offrent des tarifs « coup de cœur »

Des tarifs constatés parmi les moins chers de la région pour accéder à un enseignement musical de qualité.

Un « Parcours découverte » à 130 euros par an est proposé à l'élève putéolien qui souhaite s'initier (éveil musical ou danse pour les enfants de 7 ans) ou découvrir un instrument (30 minutes de chant ou d'instrument par semaine) pendant les deux premières années.

Ensuite, un « Parcours loisirs » est proposé à 150 euros par an pour des ateliers collectifs de musique, danse ou art dramatique, ou la pratique d'un instrument/chant pendant 30 minutes par semaine.

Enfin, le « Coursus » ouvre droit pour 250 euros par an à 30 minutes de cours individuel d'instrument, 1 heure de formation musicale, 1h30 d'atelier collectif et 30 minutes de chant choral par semaine. Ces activités sont encadrées par des professeurs diplômés d'État.

Ces dispositifs s'appliquent à la danse et à l'art dramatique.

La location d'un instrument est proposée au prix de 100 euros par an dans la limite du parc instrumental.

Enfin, le Conservatoire organise des *master-class*, des auditions, des spectacles d'élèves, des scènes **ouvertes accessibles gratuitement à tous**. Près de **100 événements annuels** qui permettent aux élèves d'approfondir leurs pratiques et culture artistiques.

Des réductions de 20% sont accordées aux Putéoliens sur les droits d'inscription, par discipline, dans les cas suivants :

- Inscription d'un 2^e enfant ou plus
- Titulaire de la carte famille nombreuse
- Titulaire de la carte d'invalidité
- Allocataire RSA/ASSEDIC
- Retraité
- Étudiant



Les collégiens peuvent bénéficier d'une aide financière supplémentaire de 80 € avec le Pass 92.



Le saviez-vous ?
La Ville prend en charge 91% du coût réel d'une inscription au conservatoire



DES ÉVÉNEMENTS GRATUITS TOUTE L'ANNÉE



À Puteaux, de nombreux événements organisés par la Mairie sont gratuits pour le public. Avec notamment, le *Festival BD* depuis 16 ans, le *Festival Guitare* depuis bientôt 3 ans, le *Village de Noël* avec sa patinoire, son *mapping* et ses *illuminations*, le *feu d'artifice incontournable du 14 juillet*, le *Graffic Art Festival* et d'autres soirées nocturnes comme la *Nuit magique des Musées* valorisant le fonds d'archives de la Ville.



Pique-nique républicain



Festival BD



Fête des Jardins



Graphic Art



Puteaux en Glace



14 juillet



Salon du Chocolat



Ma petite expo



Route 66



Journée de la Femme



Fan Zone Coupe du Monde



Exposition Harcourt



Concert de la Guinguette



La Guinguette

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

En application de la loi du 2 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression est réservé aux groupes politiques composant le Conseil municipal. Les textes, informations, et chiffres publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs et reflètent leur seule opinion.

DEMAIN, PUTEAUX !, 3 élus

Ces milliers d'euros que la ville de Puteaux vous doit

"Pour un document sur le pouvoir d'achat, envoyez-nous 1197 caractères avant le 13 juin". Voici la consigne que nous avons reçue. Que dire en 1197 caractères seulement, sur un document pour lequel nous n'avons aucune information ? Qu'il s'agit sans doute d'une tentative de Mme la Maire de vanter son bilan avant le début de la campagne officielle pour les municipales de 2020 ?

Ce bilan peut être résumé en un chiffre, dont nous vous parlions lors du bilan de mandat. Entre 2015 et 2017 (dernier chiffre disponible), votre foyer a payé

3 758€

d'impôts en trop. Toutes les mesures qui ont été prises, dont se vante sans doute la majorité dans ces pages, l'ont été en nous prélevant 3 758€ de trop, qui dorment sur le compte en banque de la ville (115 millions d'euros en 2017).

Une gestion politique libérale de la ville proposerait de diminuer les impôts de chacun en conséquence. Une gestion sociale de la ville telle que nous la souhaitons proposerait d'augmenter le niveau de service offert à chacun, pour plus de solidarité. Une mauvaise gestion laisse l'argent dormir sur un compte en banque.

Assez simple pour tenir en 1197 caractères !

Les élus du groupe "Demain, Puteaux !"

Francis Poézévara, Evelyne Hardy et Nadine Jeanne
contact@demain-puteaux.fr



L'écologie ne doit pas être une punition. Au contraire, lorsque vous faites du bien à la planète, vous devez en être récompensé.

Tous les ans, la ville prélève en moyenne 250 euros par famille pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cette taxe augmente d'année en année, car le traitement des ordures coûte de plus en plus cher.

Nous nous engageons à vous verser jusqu'à 250 euros de PRIME ÉCO CITOYENNE

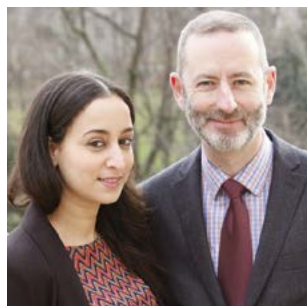
Pour chaque geste permettant de réduire la quantité de vos déchets, la municipalité vous remboursera 50 euros. Si vous accomplissez au moins 5 gestes dans l'année, vous serez intégralement remboursé : vous recevrez un virement de 250 euros.

Moins de déchets pour la planète = moins de taxes pour vous

Vous n'aurez qu'à choisir ces 5 actions parmi une liste de gestes à accomplir : acheter des produits sans emballage, recycler vos vêtements et textiles, remplacer l'eau en bouteille par l'eau du robinet, composter vos déchets biodégradables, réparer vos appareils au lieu de les jeter, etc.

Discutons de cette proposition sur WWW.PUTEAUXFUTUR.COM

Christophe @GREBERT
grebert@gmail.com
06 10 14 88 20
& **Bouchra Sirsalane**
bouchra_sirsalane@hotmail.com



PUTEAUX EN MOUVEMENT, 1 élu



Après un demi-siècle de mandat et à la veille des élections municipales de 2020, la majorité se préoccupe, enfin, de la question du pouvoir d'achat des ménages à Puteaux !

Pourtant, avec encore cette année 116 M€ d'excédents budgétaires accumulés, c'est plus de **20% de l'impôt des Putéoliens prélevé pour rien qui aurait pu se transformer en une baisse de la fiscalité locale ou des tarifs municipaux et en une hausse mécanique du pouvoir d'achat de nombreux foyers !**

Face à cette irresponsabilité, **je soutiens la volonté de justice sociale de la majorité présidentielle et la mise en œuvre de mesures concrètes pour votre portemonnaie au quotidien :**

- **Suppression de la taxe d'habitation :** gain moyen de 170 € par an et de 550 € en 2020
- **Baisse des impôts sur le revenu :** gain moyen de 350 € par mois pour la 1ère tranche
- **Revalorisation progressive du minimum vieillesse** à hauteur de 100 € de plus par mois
- **Développement du chèque énergie pour les ménages les plus modestes :** 200 € en moyenne pour payer les dépenses d'énergie ou les travaux d'efficacité énergétique

Pour accompagner cette progression du pouvoir d'achat dans notre territoire, Rejoignez-nous !

Christophe Hautbourg
@HautbourgC
@PuteauxEnMarche
puteauxenmarche@gmail.com

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

UNION POUR PUTEAUX, 37 élus



Agir pour vous protéger

La majorité municipale défend les Putéoliens face aux attaques à répétition du Gouvernement.

Alors que Puteaux ne reçoit aucune dotation de l'État et que ce dernier augmente notre participation aux différents fonds de péréquation (17,2 millions d'euros en 2019), nos opposants soutiennent ces mesures qui coûtent 375 euros par an à chaque Putéolien.

Pour faire face aux pertes de ressources subies du fait des mesures gouvernementales, nous avons réussi à réaliser des économies sur les dépenses de gestion courante tout en maintenant les tarifs des services municipaux à un niveau très modéré ou, pour beaucoup, totalement gratuits.

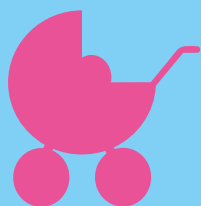
Lors des Conseils municipaux, et plus particulièrement au moment des votes budgétaires, l'opposition critique le fait que nous dégagions de l'autofinancement. Aucun budget présenté n'a été voté par ses membres alors même qu'ils sont construits sans augmentation de la fiscalité locale.

Notre seule préoccupation, c'est vous.

Vous pouvez compter sur la détermination de la majorité municipale de Puteaux pour vous défendre.

La Majorité municipale

LE COÛT RÉEL DES SERVICES AUX PUTÉOLIENS



CRÈCHES

Coût moyen
par berceau pour la
Ville et par an
19 446,42 €

Coût moyen pour
un Putéolien
4 317,30 €

soit une économie de
15 129 €

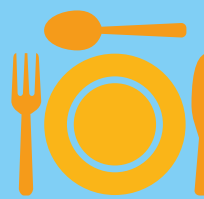


PÉRISCOLAIRE

Coût moyen
d'une journée en
accueil de loisirs
53,3 €

Tarification par jour
pour le Putéolien
selon le taux d'effort
de **1,68 € à 6,27 €**

soit une économie de
47,03 à 51,62 €



RESTAURATION SCOLAIRE

Coût moyen
d'un repas
par enfant
9,2 €

Tarification par repas
pour le Putéolien
selon le taux d'effort
de **1,4 € à 5,36 €**

soit une économie de
3,84 à 7,80 €



PISCINE

Coût moyen d'une
entrée pour
la Ville
18,50 €

Tarif moyen d'une
entrée pour un
Putéolien
5,55 €

et une économie de
12,95 €



MÉDIATHÈQUE ET LUDOTHÈQUE

Coût moyen d'un
adhérent pour la Ville
220,24 €

0 €
payé par l'adhérent
Putéolien

soit une économie de
220,24 €

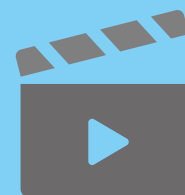


CONSERVATOIRE

Coût moyen
par adhérent
2 076,69 €

Tarif moyen payé par
l'adhérent Putéolien
187 €

soit une économie de
1 889,69 €



CINÉMA MUNICIPAL

Coût moyen
d'une entrée
9,23 €

Tarif moyen d'une
entrée pour un
Putéolien
5,81 €

soit une économie de
3,42 €



À PUTEAUX ON NE SE PAVANE PAS
ON AGIT POUR VOTRE POUVOIR D'ACHAT !

0% D'AUGMENTATION D'IMPÔT

0€ DE DETTE

100% DE PROJETS AMBITIEUX

**= UNE VILLE BIEN GÉRÉE MALGRÉ
LE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT**